



ACADÉMIE  
DE LIMOGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# CÉRÉMONIE DE REMISE DES LABELS E3D

Mercredi 19 juin 2024



Dossier de presse



## **CONTACT PRESSE**

**Cellule communication**

**Cabinet de la rectrice**

05 55 11 40 17 – 05 55 11 43 56

[ce.communication@ac-limoges.fr](mailto:ce.communication@ac-limoges.fr)

# SOMMAIRE

<b>MOT D'INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>LABELLISATION E3D</b>	<b>6</b>
La démarche E3D	6
Processus de labellisation	7
Cérémonie de remise	8
<b>ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS NOUVELLEMENT LABELLISÉS</b>	<b>9</b>
Niveau 1	9
Niveau 2	10
Niveau 3	10
<b>JEUDIS VERTS</b>	<b>11</b>

# MOT D'INTRODUCTION



La lutte contre le réchauffement climatique ainsi que la protection de l'environnement et de la biodiversité constituent un **enjeu majeur** de cette décennie. Elles impliquent une mobilisation forte, efficace et pérenne de l'ensemble de notre société, et des **évolutions profondes des comportements individuels et collectifs**, dans la perspective de l'Agenda 2030 des Nations unies, programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté en septembre 2015 par les 193 États membres de l'ONU.

L'académie de Limoges s'investit pleinement dans cette mobilisation collective en faveur du développement durable pour devenir une véritable **académie verte**. Elle soutient activement toutes les initiatives en lien avec **la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de l'environnement et de la biodiversité et engage des formations et des actions concrètes** dans les structures scolaires en lien avec les partenaires extérieurs.

**La labellisation E3D** (écoles et établissements en démarche globale de développement durable) mise en place depuis 2015-2016 dans l'académie s'inscrit parfaitement dans ce cadre et récompense **des écoles et des établissements pleinement engagés dans une démarche globale et transversale de développement durable** à travers des projets qui associent les différents volets de la vie d'une structure scolaire (enseignement, vie scolaire, gestion et maintenance de la structure).

Chaque label académique E3D est valable pour 3 ans. **Aujourd'hui l'académie de Limoges remet 61 nouveaux labels et compte désormais 167 écoles et établissements labellisés E3D.**





# 8 mesures pour l'éducation au développement durable



Objectif : agir en citoyens responsables

Mesure



**Faire** de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité (potagers, plantation d'arbres, nichoirs, compost, etc)

Mesure



**Élire** un éco-délégué par classe de collège et de lycée



Mesure



**Consacrer** une séance annuelle complète des instances lycéennes aux thématiques liées au développement durable



Mesure



**Intégrer** les élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable

Mesure



**Engager** les écoles et les établissements dans une démarche globale de développement durable



Mesure



**Étudier** le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l'école et du collège



Mesure



**Intégrer** les enjeux du développement durable dans tous les diplômes des voies technologique et professionnelle

Mesure



**Créer** un prix EDD 2030\* pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées dès l'année scolaire 2019-2020

\* 17 objectifs de développement durable sont inscrits à l'agenda 2030 adopté en 2015 par les 193 États membres de l'Onu



# LABELLISATION E3D

## LA DÉMARCHE E3D

- Une école ou un établissement qui entame une démarche E3D, s'engage, sur le long terme, à **prendre en compte les enjeux du développement durable** (enjeux environnementaux, sociaux, économiques) dans le fonctionnement de la structure (restauration collective, énergie, ...), ceci en lien avec les enseignements délivrés, la vie scolaire et en s'ouvrant vers l'extérieur par le partenariat.



Pour y parvenir, l'ensemble des personnes impliquées dans le projet

d'école ou d'établissement apprennent à travailler avec les acteurs extérieurs que sont les collectivités, les associations, les établissements publics, les centres de recherche, les entreprises, les autres services de l'État qui peuvent apporter leurs expériences et leurs compétences. En permettant d'articuler les contenus des enseignements et le fonctionnement responsable de l'établissement scolaire, **toute la communauté éducative fait alors de l'école ou de l'établissement un lieu d'expérimentation concret** mais aussi un lieu d'apprentissage et de vie du développement durable.

- Un projet E3D n'est pas nécessairement un projet ambitieux. Il s'agit avant tout d'un **projet bien adapté aux réalités de l'école ou de l'établissement**. Il peut commencer, par exemple, par une démarche autour du tri (papier, déchets alimentaires, piles, etc.). Celle-ci s'inscrit progressivement dans une relation avec les enseignements, avec la vie scolaire, avec la gestion de l'école ou de l'établissement, avec les partenaires extérieurs qui s'occupent de la gestion des déchets, etc... Un projet E3D n'est pas un projet qui permet d'aborder tous les enjeux du développement durable d'un seul coup. Au contraire, il permet à une école, un collège ou un lycée de **développer progressivement une culture de l'éducation à l'environnement et au développement durable**. Il s'agit d'une démarche qui vise elle-même à être durable en initiant la gouvernance et en promouvant l'engagement.

- Depuis la rentrée 2021, un label de territoire a été mis en place. Il reconnaît les démarches de développement durable qui mobilisent des équipes d'écoles ou d'établissements d'un territoire éducatif et qui facilitent la continuité et la progression pédagogiques. Ce travail en réseau contribue également à une meilleure connaissance et mobilisation des acteurs locaux de l'EDD. Il s'inscrit enfin dans une stratégie de rayonnement et d'attractivité d'un territoire, favorisant de nouvelles synergies avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées.



## LE PROCESSUS DE LABELLISATION

→ L'obtention du label E3D, qu'il s'agisse d'un label individuel ou de territoire, nécessite de répondre à un appel à candidatures annuel lancé par l'académie à destination de toutes les écoles et de tous les établissements scolaires. Un dossier, comprenant un formulaire à compléter (à télécharger sur le site internet de l'académie) et des annexes, est à remettre, afin d'apprécier :

- les modalités de la mise en œuvre ;
- l'intégration au projet d'école ou d'établissement ;
- la formalisation des partenariats ;
- l'état de la démarche ;
- la communication de la démarche.



→ Par la suite, l'ensemble des dossiers de demande de labellisation est étudié **sous la responsabilité des chefs de mission académique de l'Éducation au développement durable**, Sébastien Gazeau, IA-IPR Sciences de la Vie et de la Terre, Jean-Christophe Ponthier, IA-IPR Sciences et Technologies Industrielles, David Roou, IA-IPR histoire géographie en lien avec **les chargés de mission pour l'éducation au développement durable**, Isabelle Paricaud-Douady, Aurélie Patier, Gaëlle Broussole-Clauzade et Alan Duval.

→ Ce label comprend **trois niveaux**, avec des modalités de labellisation différentes :

- le niveau 1 (niveau « engagé ») correspond au **premier niveau d'engagement**, le dossier a fait l'objet d'une étude approfondie par le jury académique ;
- le niveau 2 (niveau « confirmé » ou « territoire apprenant ») correspond à un **niveau intermédiaire**, les représentants de l'établissement sont auditionnés au rectorat par le jury académique ;
- le niveau 3 (niveau « expert » ou « territoire durable ») correspond au **plus haut degré d'implication**, une équipe de 3 personnes (2 inspecteurs chefs de mission et un chargé de mission) mène une visite en établissement afin de rencontrer les acteurs de la démarche de développement durable et d'observer la mise en œuvre de certaines actions.

→ Enfin, après confirmation des avis de labellisation par Mme Carole Drucker-Godard, rectrice de l'académie, une délégation représentative (chef d'établissement, enseignants, élèves, parents...) de chaque école et établissement est invitée à une cérémonie de remise des labels au rectorat de Limoges.



## LA CÉRÉMONIE DE REMISE

La cérémonie de remise des labels E3D pour l'année 2023-2024 a lieu le mercredi 19 juin au rectorat de l'académie de Limoges. Cette année, **61 écoles et établissements et 4 territoires, regroupant 40 écoles et établissements**, ont été récompensés. Au total, **l'académie compte désormais 5 territoires et 167 écoles et établissements labellisés**.

La cérémonie de remise des labels est un moment formel et convivial valorisant le travail engagé tout en accréditant la méthodologie appliquée ainsi que les axes et les actions proposés.

À cette occasion, la rectrice Carole Drucker-Godard remet aux représentants de chaque structure un diplôme pour marquer l'obtention du label E3D délivré pour une durée de trois ans.

Les partenaires du label E3D dans l'académie sont nombreux. Ils ont notamment participé à la mise en œuvre de projets et à l'accompagnement des écoles et établissements ayant permis l'obtention du label E3D :

- Les collectivités territoriales
- Corrèze environnement
- Limousin NatureEnvironnement
- Artisans du monde
- L'OCCE
- Le SEHV
- Récréasciences
- Lycée agricole « Le campus du Végétal »
- La DREAL
- Les CPIE de Creuse et Corrèze
- Le PNR Périgord Limousin
- La FAL 19
- La Maison des droits de l'Homme
- La réserve naturelle nationale de l'étang des Landes





# ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS NOUVELLEMENT LABELLISÉS

## LES LABELS INDIVIDUELS

### NIVEAU 1

- École primaire Le Sauveur d'Aixe-sur-Vienne ;
- École élémentaire d'Aubazines ;
- École primaire Les Lucioles de Beynat ;
- École élémentaire de Bourgneuf ;
- École primaire de Champagnac-la-Rivière ;
- École élémentaire d'Eybouleuf ;
- École élémentaire d'Eymoutiers ;
- École primaire d'Eyrein ;
- École maternelle de Fromental ;
- École maternelle Montjovis de Limoges ;
- École élémentaire Montjovis de Limoges ;
- École primaire de Rilhac-Xaintrie ;
- École primaire de Saint-Brice-sur-Vienne ;
- École primaire de Saint-Georges-la-Pouge ;
- École élémentaire de Saint-Laurent-les-Églises ;
- École élémentaire de Saint-Martin-de-Jussac ;
- École maternelle de Saint-Pantaléon-de-Larche ;
- École élémentaire de Saint-Pantaléon-de-Larche ;
- École primaire de Saint-Victurnien ;
- École primaire de Saint-Yrieix-le-Déjalat ;
- École primaire du Pont Colombier de Veyrac ;
- Collège Le Sauveur d'Aixe-sur-Vienne ;
- Collège Jean Monnet de Bénévent-l'Abbaye ;
- Collège Marmontel de Bort-les-Orgues ;
- Collège Louis Timbal de Châteauponsac ;
- Collège Simone Veil de Chénérailles ;
- Collège Ozanam de Limoges ;

- Collège Gaucelm Faïdit d'Uzerche ;
- Lycée professionnel Bort Artense de Bort-les-Orgues ;
- Lycée Delphine Gay de Bourgneuf ;
- Lycée polyvalent Marguerite Bahuët de Brive-la-Gaillarde ;
- Lycée Maryse Bastié de Limoges ;
- Lycée Edmond Perrier de Tulle.

### NIVEAU 2

- École élémentaire Jean Moulin de Couzeix ;
- École primaire de Goulles ;
- École Sainte-Valérie de Limoges ;
- École primaire de Mercœur ;
- École primaire de Peyrat-le-Château ;
- École élémentaire de Saint-Julien-aux-Bois ;
- Collège Marc Bloch de Bonnat ;
- Collège Jules Marouzeau de Guéret ;
- Collège Jeanne-d'Arc de Limoges ;
- Collège Bernard Palissy de Saint-Léonard-de-Noblat ;
- Collège Jean-Baptiste Darnet de Saint-Yrieix-la-Perche ;
- Lycée Georges Cabanis de Brive-la-Gaillarde ;
- Lycée Gay Lussac de Limoges ;
- Lycée Bernard Palissy de Saint-Léonard-de-Noblat ;
- Lycée Jean-Baptiste Darnet de Saint-Yrieix-la-Perche ;
- Lycée professionnel Jean-Baptiste Darnet de Saint-Yrieix-la-Perche.

### NIVEAU 3

- École élémentaire d'Albussac ;
- École élémentaire Eusèbe Bombal d'Argentat-sur-Dordogne ;

- École maternelle Le Petit Prince d'Argentat-sur-Dordogne ;
- École primaire de Comprégnac ;
- École élémentaire de Monceaux-sur-Dordogne ;
- École primaire de Saint-Martin-la-Méanne ;
- École primaire de Saint-Privat ;
- École primaire de Servières-le-Château ;
- École primaire La Croix de bar de Tulle ;
- Collège Martin Nadaud de Guéret ;
- Collège Jean Rebier d'Isle ;
- Collège Octave Gachon de Parsac.

## LES LABELS DE TERRITOIRE

### TERRITOIRE DE SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT – LABEL NIVEAU 1

- École primaire de Champnétery ;
- École élémentaire du Châtenet-en-Dognon ;
- École élémentaire de Masléon ;
- École élémentaire de Moissannes ;
- École primaire de Royères ;
- École primaire de Saint-Denis-des-Murs ;
- École élémentaire de Saint-Léonard-de-Noblat (site Pressemane et site Gay Lussac) ;
- École primaire de Saint-Martin-de-Théressus ;
- École primaire de Saint-Paul ;
- École primaire de Sauviat-sur-Vige ;
- École maternelle George Sand de Saint-Léonard-de-Noblat.

### TERRITOIRE RENOIR – LABEL NIVEAU 2

- École maternelle Bellevue Naugeat de Limoges ;
- École élémentaire Bellevue Naugeat de Limoges ;
- École maternelle d'application Condorcet de Limoges ;
- École élémentaire d'application Condorcet de Limoges ;
- École élémentaire d'application Roussillon de Limoges ;

- École maternelle Jules Ferry de Limoges ;
- École élémentaire Jules Ferry de Limoges ;
- Collège Auguste Renoir de Limoges ;
- Lycée Auguste Renoir de Limoges.

### TERRITOIRE ÉDUCATIF RURAL D'EYMOUTIERS – LABEL NIVEAU 2

- École primaire de Bujaleuf ;
- École maternelle d'Eymoutiers ;
- École élémentaire d'Eymoutiers ;
- École primaire de Nedde ;
- École primaire de Peyrat-le-Château ;
- Collège Georges Guingouin d'Eymoutiers.

### TERRITOIRE ÉDUCATIF RURAL XAINTRIE VAL DORDOGNE – LABEL NIVEAU 3

- École élémentaire d'Albussac ;
- École élémentaire Eusèbe Bombal d'Argentat-sur-Dordogne ;
- École maternelle Le Petit Prince d'Argentat-sur-Dordogne ;
- École élémentaire de Forgès ;
- École primaire de Goulles ;
- École primaire de Mercœur ;
- École élémentaire de Monceaux-sur-Dordogne ;
- École primaire de Rilhac-Xaintrie ;
- École primaire de Saint-Chamant ;
- École élémentaire de Saint-Julien-aux-Bois ;
- École primaire de Saint-Martin-la-Méanne ;
- École primaire de Saint-Privat ;
- École primaire de Servières-le-Château ;
- Collège Simone Veil d'Argentat-sur-Dordogne.



# JEUDIS VERTS

Afin de mettre en valeur les multiples actions en faveur de l'EDD et pour susciter de nouvelles idées, l'académie a fait du développement durable une thématique phare de ses publications sur ses réseaux sociaux. Elle a créé durant l'année scolaire 2019-2020, un rendez-vous hebdomadaire pour permettre aux acteurs de terrain (élèves et équipes pédagogiques) de présenter les initiatives qu'ils font vivre au quotidien dans leurs écoles et établissements.



Ces publications, prévues tous les jeudis et identifiées avec le #JeudisVerts, ont pour ambition de **fédérer les acteurs de l'académie autour de l'éducation au développement durable** et de mobiliser une communauté toujours plus large autour de la protection de l'environnement, de la biodiversité et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour faire vivre les jeudis verts, nous avons besoin de votre contribution. Envoyez-nous par mail à [ce.communication@ac-limoges.fr](mailto:ce.communication@ac-limoges.fr) :

- Une photographie qui représente le projet EDD porté par votre école ou votre établissement ;
- Un court texte de présentation qui explique votre démarche et présente le projet.

Retrouvez les projets valorisés tout au long de l'année  
lors des rendez-vous hebdomadaires #JeudisVerts :



L'académie de Limoges vous donne rendez-vous tous les jeudis\* pour de nouvelles découvertes autour de l'éducation au développement durable !

\*hors vacances scolaires

[www.ac-limoges.fr](http://www.ac-limoges.fr)